



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan et Pakistan

Question écrite n° 56205

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur nos relations avec le Pakistan, grand pays qui a globalement une bonne image de la France. Il lui demande comment il prévoit la lutte contre le terrorisme et le suivi des jeunes Français qui vont en Afghanistan ou au Pakistan et qui en reviennent.

Texte de la réponse

La France attache une grande importance à sa relation avec le Pakistan, pays aujourd'hui confronté à une situation très difficile. L'expansion de l'extrémisme constitue la menace la plus grave. La violence terroriste se diffuse dans le pays au-delà des régions traditionnelles d'implantation des taliban, dans les zones tribales et dans la province de la frontière du Nord-Ouest. Une série d'attentats-suicides et d'attaques commando a fait près de 700 morts depuis le début octobre 2009. Il appartient aux autorités pakistanaises de mobiliser tous les moyens à leur disposition - politiques, économiques et militaires - pour combattre le fléau de l'extrémisme et du terrorisme. Des institutions démocratiques doivent voir le jour dans les zones les plus fragiles et remplacer les structures installées par les islamistes, en matière de justice notamment. Il est également crucial de mettre en oeuvre les réformes de nature à réduire la pauvreté et à améliorer les services de base dans les domaines de l'éducation et de la santé. À terme, une police bien équipée et entraînée doit pouvoir prendre la relève de l'armée. La France et la communauté internationale se tiennent aux côtés du Pakistan pour l'aider dans ce combat difficile contre le terrorisme. Lors de son entretien du 15 mai 2009 à Paris avec le Président Zardari, le Président de la République s'est personnellement engagé à renforcer notre partenariat, notamment par la signature de deux accords, l'un en matière de sécurité et de lutte contre les extrémistes armés, l'autre en matière de coopération économique. Ces accords sont en cours d'élaboration et devraient être signés lors d'une prochaine visite du Président de la République à Islamabad. Notre pays a par ailleurs débloqué en 2009 une aide de 12,3 MEUR pour les populations déplacées de la vallée de Swat en raison des affrontements entre l'armée pakistanaise et les taliban. Le terrorisme menace tant l'Afghanistan que le Pakistan et doit conduire ces deux pays à renforcer leur coopération dans la lutte contre ce fléau. Les combattants auxquels font face les soldats de la coalition en Afghanistan proviennent également du Pakistan. Il ne peut y avoir de distinction entre taliban afghans et taliban pakistanais. Il s'agit d'un problème global de lutte contre l'extrémisme et contre des mouvements fondamentalistes qui véhiculent la même idéologie totalitaire. S'agissant des jeunes Français qui se rendraient en Afghanistan et au Pakistan, nos ambassades suivent avec attention, en liaison avec les services concernés en France, les voyages des intéressés dans ces deux pays. Nos postes ont également pour mission d'assister tous nos compatriotes et de les informer sur les dangers des régions les plus instables.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56205

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7300

Réponse publiée le : 26 janvier 2010, page 807